

COMPTE-RENDU DU CONSEIL ORDINAIRE DES MINISTRES

DU JEUDI 7 MAI 2026

Il s'est tenu, ce jeudi 7 mai 2026, un conseil ordinaire des Ministres, sous la conduite du **MARÉCHAL MAHAMAT IDRIS DEBY ITNO**, Président de la République, Chef de l'État. Un seul point est inscrit à l'ordre du jour : déclaration de l'état d'urgence dans la province du Lac.

Au cours de cette séance, le Conseil a examiné la situation sécuritaire et humanitaire dans la province du Lac, marquée, ces derniers jours, par une recrudescence des attaques barbares de la nébuleuse Boko Haram, des déplacements de populations et des menaces persistantes contre les personnes et les biens.

En conséquence, le Conseil des Ministres a adopté le projet de décret portant proclamation de l'état d'urgence dans la province du Lac d'une durée de 21 jours.

Cette mesure permettra, aux autorités administratives et militaires de la province du Lac, sous la supervision conjointe du Vice-premier Ministre chargé de l'Administration du Territoire, du Ministre des Armées, des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre et du Ministre de la Sécurité Publique et de l'Immigration de prendre toutes les mesures nécessaires pour contrer toute menace susceptible de troubler la quiétude de la population.

Avant de lever la séance, le Président de la République, Chef de l'État, **Maréchal MAHAMAT IDRIS DEBY ITNO**, a présenté, en son nom propre, au nom du gouvernement et à celui de l'ensemble du peuple tchadien, ses **condoléances aux familles endeuillées**. Il a ensuite remercié le gouvernement de la République Fédérale du Nigéria pour son soutien et la bonne coordination dans la riposte engagée par nos Forces de Défense et de Sécurité afin de traquer et neutraliser les terroristes de la secte Boko-Haram.

« **C'est dans les moments difficiles qu'on reconnaît ses vrais amis** », a-t-il souligné.

Par ailleurs, Le Chef de l'État a rassuré que la situation est sous contrôle totale de l'armée tchadienne. En ce sens, il a instruit le gouvernement à renforcer les mesures de sécurité dans la ville de N'djamena, notamment dans les lieux de culte et autres lieux de rassemblement pour prévenir toutes formes d'infiltrations.

Commencé à 10h, le Conseil a pris fin à 11h40mn.